

Comité éditorial

Jean-Michel Antoine
Elisabeth Béron
Christian Chartier
Catherine Delcambre
Grégor Prigent

Contact Lay Z'Actu

Tél : 03 83 22 86 43
Mél : contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr

Lay Z'Actu



JANVIER 2017 – N° 94

Le dicton du mois : *Soleil à la Saint-Hilaire (le 14), rentre du bois pour ton hiver.*



Calendrier de janvier à Lay-Saint-Christophe

Lundi 1 ^{er}	0h00	Calme et claire nuit de l'an, à bonne année donne l'élan. Toute l'équipe de Lay Z'Actu vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.	Lay Z'Actu	03 83 22 80 21
Mercredi 4	15h30	Les vacances sont finies et la bibliothèque Dom Calmet rouvre ses portes. Les achats de nouveaux livres sont chaque mois sur le site scuron-calmet.fr .	Place Emile Conte	
Jeudi 5	14h00	Sortie bowling organisée par Lo Scuron-Dom Calmet à Vandœuvre (Nations).	Covoiturage Place de Steinach	03 83 22 61 36
Vendredi 6	9h00	RAM : Eveil corporel. (Inscriptions par téléphone ou shuot@bassinpompey.fr)	Espace multi	03 83 49 81 36
Samedi 7	11h00	Vœux de la municipalité.	Salle Pierre-Rotach	03 83 22 80 21
Mardi 10	19h00	Les vacances sont finies aussi pour les footballeurs, reprise des entraînements pour les seniors et U19 et ... n'oubliez pas les crampons !	Stade de Bouxières	03 83 22 62 22
Mercredi 11	16h -17h	L'association de tennis de table organise une séance de baby ping au profit des plus petits (3 à 6 ans).	1 ^{er} étage de l'espace multi	06 30 93 37 59
Dimanche 15	13h30	Marche de Lo Scuron-Dom Calmet, 8 km sur les sentiers de Lay et d'Eulmont, mais après l'effort le réconfort et l'assurance d'une part de galette des rois !	Départ de la mairie	03 83 22 87 87
Jeudi 19	9h00	RAM : Touchons, écoutons et regardons : Patatouille et expériences.	Espace multi	03 83 49 81 36
Jeudi 19	14h00	Sortie bowling organisée par Lo Scuron-Dom Calmet à Vandœuvre (Nations).	Covoiturage Place de Steinach	03 83 22 61 36
Samedi 21	10h30	Assemblée Générale du club de pétanque La Layenne .	Salle multi	03 83 22 80 47
Dimanche 22	12h00	Assemblée Générale du club du 3^{ème} âge suivie d'un repas dansant.	Salle Pierre Rotach	03 83 22 82 53
Lundi 23	20h00	Premier conseil municipal de l'année.	Mairie	03 83 22 80 21
Jeudi 26	12h00	Assemblée Générale de l' ARPA , suivie du repas dansant mensuel.	Salle Pierre Rotach	06 87 33 69 55
Dimanche 29	14h30	L'équipe de foot senior 2 rencontre celle de Marbach.	Stade de Bouxières	03 83 22 62 22

Les messes de la paroisse de la Sainte-Trinité

Elles seront célébrées les dimanches 1^{er}, 15 et 29 à 10h30 en l'église de Lay-Saint-Christophe et les 8 et 22 à Saint-Martin de Malzévillie, à 10h30 également.

Musée

Visitez le **Musée Jean-Edouard**, exceptionnel musée d'histoire et de traditions populaires layennes et lorraines. A redécouvrir et à faire découvrir à vos proches ou amis : **Anne-Marie Arnould** vous en présentera -avec passion- les diverses collections. NB : Les visites se font par petit groupe, sur réservation préalable en mairie (03 83 22 80 21).

Cantine scolaire

A compter du 1^{er} janvier les repas de la cantine scolaire sont désormais confectionnés par une cuisine centrale mise en place par le Bassin de Pompey. Cette cuisine centrale a vocation de répondre aux besoins de restauration de l'ensemble des communes de la communauté. L'objectif est également d'améliorer la qualité des repas en s'approvisionnant avec des produits issus de filières courtes ou filières courtes bio tout en proposant une diversité d'aliments de l'entrée au dessert en passant par la viande et les légumes.

La nouvelle plateforme famille est en ligne depuis mi décembre (bassinpompey.portail-familles.net), vous devez y effectuer les inscriptions en cantine de vos enfants pour l'année ou ponctuellement et ce au plus tard le jeudi midi pour la semaine suivante, nous vous rappelons que le non respect de ces délais entraîne une facturation majorée au tarif de 6,00 €. Il est également possible d'y réaliser les inscriptions pour le périscolaire, les mercredis récréatifs et ALSH. Vous pouvez retrouver les nouvelles modalités de fonctionnement de cette restauration ainsi que les menus sur le site web de la commune (ou ci-dessous pour la première quinzaine de janvier).

Lundi 2 : *Betteraves rouge cuite – Blanquette de veau – Riz – Yaourt – Pomme*

Mardi 3 : *Carottes râpées – Goulash – Pomme de terre persillée – Petit Louis – Galette des rois*

Mercredi 4 : *Salade / Dés de brebis – Roti de porc – Lentilles – Tartare – Fruits au sirop*

Jeudi 5 : *Saucisson sec – Paupiette de dinde aux champignons – Haricots – Saint-Moret – Clémentine*

Vendredi 6 : *Concombre ciboulette – Dos de colin au curry – Carottes à la crème – Camembert – Mousse au chocolat*

Lundi 9 : *Salade piémontaise – Emincé de dinde à l'estragon – Petit pois – Yaourt – Orange*

Mardi 10 : *Céleri – Bœuf bourguignon – Pâtes – Cantafrais – Cubes de pêches*

Mercredi 11 : *Salade de riz – Filet de hoki meunière – Ratatouille maison – Rondelé ail et fines herbes – Poire*

Jeudi 12 : *Salade / Œuf dur – Sauté de porc à la provençale – Haricots blanc – Carré frais – Eclair vanille*

Vendredi 13 : *Duo de choux – Haut de cuisse de poulet – Purée – Emmental – Clémentine*



Les activités sportives et associatives

Foot - AS Lay-Bouxières

Dimanche 29	14h30	ASLB 2 – Marbache (BAD)
-------------	-------	-------------------------

C'est la trêve hivernale, pas de match de championnat en janvier.

Les marches du vendredi

Lo Scuron - Dom Calmet (03 83 31 23 91) Départ à 14h00 du parking du cimetière		Association Familiale (06 80 36 59 05) Départ à 8h00 du parking du cimetière - Repas au restaurant	
6	Les bords de Meurthe à partir du moulin Noir.	11 km	autour de Lay-Saint-Christophe (à 9h00).
13	La voie verte depuis le stade.		Le col du Calvaire, sortie en raquettes de 9 km.
20	A Champigneulles, du collège au bel étang par les bords du ruisseau.		Du côté d'Einville et Bonviller, pour 12 km avec 150 m de dénivelé.
27	La voie verte, du stade vers Eulmont.		Autour de Voinémont sur 14 km avec 150 m de dénivelé.

Le rendez-vous des pongistes

Les entraînements des adultes ont lieu le mardi et jeudi à partir de 19h30, ceux des jeunes le mercredi de 14h00 à 15h30.

Pas de compétition en janvier. Vous pouvez retrouver les calendriers de la seconde phase des championnats régionaux et départementaux, ainsi que tous les classements des divers championnats sur les sites www.cd54tt.fr ou www.lttt.fr.

Informations municipales et citoyennes

Travaux	A partir du 26, mise sous tension du dernier secteur de la rue Baron de Courcelles et du haut de la rue des Dames, avec reprise des branchements souterrains. Dépose des poteaux et de l'ancien réseau aérien.
Passerelle du Moulin Noir	Dans le cadre des travaux d'installation de l'usine hydroélectrique située sur la Meurthe, à proximité du Moulin Noir, la passerelle permettant de passer d'une rive à l'autre est coupée pour une durée de deux mois. N'oubliez pas de prendre vos dispositions pour vos promenades à venir.
Informations Enedis	Enedis nous rappelle que pour tous travaux à proximité de lignes électriques (domaine privé ou public), une déclaration de projet de travaux (DT) par le maître d'ouvrage et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux sont obligatoire. Pour plus d'informations, contactez les services d'Enedis au 03.83.15.63.94 ou via le guichet unique www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr . Par ailleurs, si vous souhaitez élaguer vos arbres (en domaine privé) et que ces derniers dépassent sur le domaine public, il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue. Ces derniers doivent réaliser une DT DICT avant d'entreprendre les travaux d'élagage. En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou locataire (en tant que gardien de la ligne) est présumé responsable des dommages causés à la ligne. Enedis pourra lui demander réparations des préjudices subis. En cas de chute d'arbre et dans certains cas, le propriétaire peut voir sa responsabilité civile et pénale engagée par Enedis si cela occasionne des dégâts matériels et ou humains.
H5N8 Influenza aviaire	A la suite de la détection de plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 dans des élevages du sud ouest et sur des oiseaux de la faune sauvage dans le Pas de Calais et en Haute Savoie, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a décidé de relever le niveau de risque vis à vis de la maladie à "élevé" sur l'ensemble du territoire. Des mesures de protection renforcées sont ainsi mises en place en ce qui concerne les volailles et gibiers à plumes. Pour plus d'informations, consultez http://agriculture.gouv.fr/h5n8-les-mesures-de-gestion .
Accueil de loisirs d'hiver	Pour les vacances d'hiver, les inscriptions à l'accueil de loisirs qui se déroulera du 13 au 17 février pour les Layens et pour les enfants scolarisés à Lay-Saint-Christophe seront ouvertes début janvier en mairie. Le thème de cette année sera « l'Art », avec notamment un grand concours de dessin. Les enfants sont pris en charge toute la semaine à l'Espace Multi, déjeuners et goûters compris. Accueil de 7h30 à 8h45 et sortie entre 17h00 et 18h00. Attention : le nombre de places disponibles est limité à 40 enfants. (dossier sur www.lay-saint-christophe.fr)
Bacs à sel et déneigement	Nous vous rappelons que les riverains doivent nettoyer les trottoirs de la neige et de la glace, ou à défaut les rendre moins glissants en y répandant du sel, du sable ou de la sciure de bois , (qu'il faut balayer au dégel). Les bacs à sel installés par la commune dans différents lieux du village sont destinés à une utilisation sur la voie publique uniquement et non pour un usage personnel. En cas de mauvais usages les bacs ne seront pas réapprovisionnés. Par ailleurs, merci à tous de vous stationner correctement de manière à faciliter le travail de déneigement réalisé par le chasse-neige.
Ramassage des bacs verts	Pour mémoire, les bacs verts ne seront collectés que les semaines paires jusqu'à fin mars, soit les mercredi 11 et 24 de ce mois (plus d'informations sur bassinpompey.fr).
Restez connectés !	LA BONNE ADRESSE pour tout savoir sur la commune et ses actualités ? Le nouveau site web de la commune : www.lay-saint-christophe.fr Mais également un compte twitter à suivre pour rester connecté : @LayStChristophe
Horaires d'ouverture de la mairie	Lundi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 et 14h00-19h00 Mardi 9h00-12h00 Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Mercredi 8h00-12h00 et 14h00-17h00 Vous voulez rencontrer un élu, demandez un rendez-vous qui vous sera accordé rapidement.



Agenda de février

- Assemblée Générale des Anciens Combattants le 5

